



# REGLEMENT

## NUIT DE LA HOLSTEIN

### 13 & 14 mars 2026

---

#### I. CONDITIONS SANITAIRES

Chaque éleveur devra veiller à ce que tous les documents soient en ordre (voir les conditions sanitaires sur [www.nuitdelaholstein.be](http://www.nuitdelaholstein.be))

**ATTENTION, un contrôle sanitaire STRICT et OBLIGATOIRE sera effectué par une personne mandatée au moment du déchargement des animaux.**

#### II. INSCRIPTION au CATALOGUE

##### 1. *Frais d'inscription*

Le droit d'inscription est fixé à 15€ par génisse et 25€ par vache inscrites au catalogue. Une facture vous sera envoyée dans les prochains jours.

**ATTENTION, le paiement devra être fait avant 10/03**

#### III. CONSIGNES pour le CONCOURS

##### I. *Arrivée et départ des animaux*

Les animaux peuvent arriver au LEC rue des Aubépines, 50 6800 LIBRAMONT à partir du

**mercredi 11 mars de 15 à 20h, du jeudi de 9 à 20h, du vendredi de 9 à 20h  
et du samedi de 6 à 9h !**

Avant votre arrivée, veuillez prendre contact avec l'organisation pour annoncer votre heure d'arrivée approximative auprès de Xavier LOUIS au +32 470 28 40 25.

Aucun animal ne pourra quitter le LEC avant la fin des championnats Holstein.

##### II. *Accès au hall*

Le samedi 14 mars, les grandes portes du hall seront fermées à partir de **10h00. Aucune personne ne pourra sortir par les portes du hall 2, il en sera de même pour l'entrée et la sortie de votre matériel. Utilisez les espaces de rangement mis à votre disposition et prévoyez vos approvisionnements. Seule la porte d'entrée « public » restera ouverte et accessible avec votre bracelet.**

##### III. *Horaire du concours*

L'horaire des concours est détaillé dans le catalogue officiel sur le site : [www.nuitdelaholstein.be](http://www.nuitdelaholstein.be) à partir du **01 mars 2026.**

Afin que l'horaire soit respecté et que les séries se déroulent avec sérénité, les éleveurs se présenteront avec leurs animaux à l'entrée du pré-ring dès le début du concours précédant celui qui les concerne, soit un ¼ d'heure à l'avance.

**ATTENTION, les retardataires ne seront pas autorisés à rentrer dans le ring.**

#### **IV. Tenue vestimentaire**

Chaque meneur devra respecter la tenue vestimentaire exigée :

- **Pantalon blanc**
- **Chemise noire « Nuit de la Holstein »**
- **Cravate fournie par l'organisation.**

Des chemises et des cravates « Nuit de la Holstein » seront à votre disposition soit

- À la vente (25 €)
- Ou moyennant
  - Une location de 5 € par chemise et par cravate.
  - Une caution (pièce d'identité)
  - Une chemise ou une cravate non récupérée sera facturée 25 € pièce.

#### **V. Accès au ring**

Avant l'entrée dans le ring, les meneurs devront porter dans leur dossard le numéro qui est attribué à l'animal qu'il tient.

L'accès au ring ne sera autorisé qu'à une seule personne par sujet portant le dossard muni du bon numéro fourni par l'organisation.

Tous les animaux seront **obligatoirement** munis d'un **licol** (lanière de cuir avec chaînette) fourni par le propriétaire de l'animal. Les animaux ne quitteront pas le ring avant le classement définitif du jury et le signal du commissaire de ring.

**Les animaux quitteront le ring dans l'ordre de leur classement.**

**Les éleveurs n'ayant pas revêtu la tenue réglementaire et/ou ne maîtrisant pas parfaitement leurs animaux ne seront pas autorisés à défiler sur le ring.**

#### **IV. JUGEMENT**

Le juge unique est désigné par le Comité Organisateur. Le jugement se fera sans catalogue, et il ne sera pas tenu compte des rendements pour le classement des animaux. Le classement des animaux sera basé sur la conformation extérieure et d'après les critères fixés par les associations de race.

#### **V. CHAMPIONNAT (Jersey)**

- **Championnat génisse**
- **Championnat espoir**
- **Championnat adulte**
- **Meilleur Exposant Junior (génisses)**
- **Meilleur Exposant Senior (vaches)**
- **Grande Championne**

## VI. CHAMPIONNAT et prix spéciaux (Holstein)

- **Championnat génisse**
- **Championnat mamelle espoir**
- **Championnat espoir**
- **Championnat mamelle intermédiaire**
- **Championnat intermédiaire**
- **Championnat mamelle adulte**
- **Championnat adulte**
- **Beauté UTILITE**
- **Meilleur Exposant Junior (génisses)**
- **Meilleur Exposant Senior (vaches)**
- **Grande Championne**

### ATTENTION

Cette année encore, nous avons voulu mettre à l'honneur les vaches les plus hautes productrices.

- Dans la série 6 ans et plus, les cinq vaches ayant produit le plus de matières utiles avec un minimum de 50 000 kg de lait arrêtés au 1<sup>er</sup> mars 2024 pourront participer (au choix de l'éleveur) à une série appelée « BEAUTE UTILITE ».
- Nous préviendrons les éleveurs concernés lors de la réunion des éleveurs. Les deux premiers sujets de chaque section participeront aux championnats de conformation dans la catégorie les concernant.

Les meilleures mamelles de chaque section participeront au championnat mamelle.

Parmi les quatre championnes de conformation générale, une **Grande Championne Nuit de la Holstein** sera désignée.

La **bannière du meilleur EXPOSANT Junior et Senior** récompenseront les exposants les plus méritant en génisses et en vaches en prenant les 5 meilleurs animaux de chaque éleveur.

Les cinq premiers sujets de chaque série récolteront des points selon le schéma suivant :

1 <sup>re</sup> place dans une section de génisses :	10 points
2 <sup>e</sup> place dans une section de génisses :	8 points
3 <sup>e</sup> place dans une section de génisses :	6 points
4 <sup>e</sup> place dans une section de génisses :	4 points
5 <sup>e</sup> place dans une section de génisses :	2 points
1 <sup>re</sup> place dans une section de sujets en lactation :	10 points
2 <sup>e</sup> place dans une section de sujets en lactation :	8 points
3 <sup>e</sup> place dans une section de sujets en lactation :	6 points
4 <sup>e</sup> place dans une section de sujets en lactation :	4 points
5 <sup>e</sup> place dans une section de sujets en lactation :	2 points

A noter qu'en cas de copropriété, les points de chaque animal seront attribués à l'éleveur propriétaire sanitaire.

## VII. SOINS DES ANIMAUX

A partir du **vendredi 13 mars 10h**, nous prévoyons la permanence d'un vétérinaire. Votre droit d'inscription prend en charge ses prestations. Les traitements vous seront facturés par la suite.

## VIII. PREPARATION DES ANIMAUX

Chaque éleveur participant devra respecter le **code d'éthique ci-joint**.  
Un comité d'éthique sera désigné.

## IX. RESPONSABILITE

Pendant toute la durée des concours, les animaux sont sous l'entière responsabilité des propriétaires. Les éleveurs sont tenus de prévenir leur assurance RC (Responsabilité Civile) de leur participation au concours afin d'être couverts

## X. RESPONSABILITE de l'ORGANISATION

Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir aux animaux, aux personnes ou aux biens pendant la durée du chargement (et déchargement) et du transport des animaux, ainsi que pendant la présence de ceux-ci (animaux, personnes et biens) dans l'enceinte des halls et des abords.

Les éleveurs sont tenus de prévenir leur assurance RC (Responsabilité Civile) de leur participation au concours afin d'être couverts.

## VI. LITIGE

Tout éleveur qui manquerait de courtoisie à l'égard du comité organisateur, du juge ou de l'un des membres du comité d'éthique ne sera pas classé et sera prié de quitter le champ des concours immédiatement.

En outre, il perdra le bénéfice des récompenses éventuelles que ses animaux auraient déjà remportées, et se verra également interdit de participer aux catégories suivantes.

Tout participant à la Nuit de la Holstein est censé avoir pris connaissance du présent règlement et du code d'éthique et s'engage à y adhérer.

Pour le comité de la Nuit de la Holstein

Urbain MOUREAUX



Président

Florence Jonette



Vice-présidente